

FACÉTIES

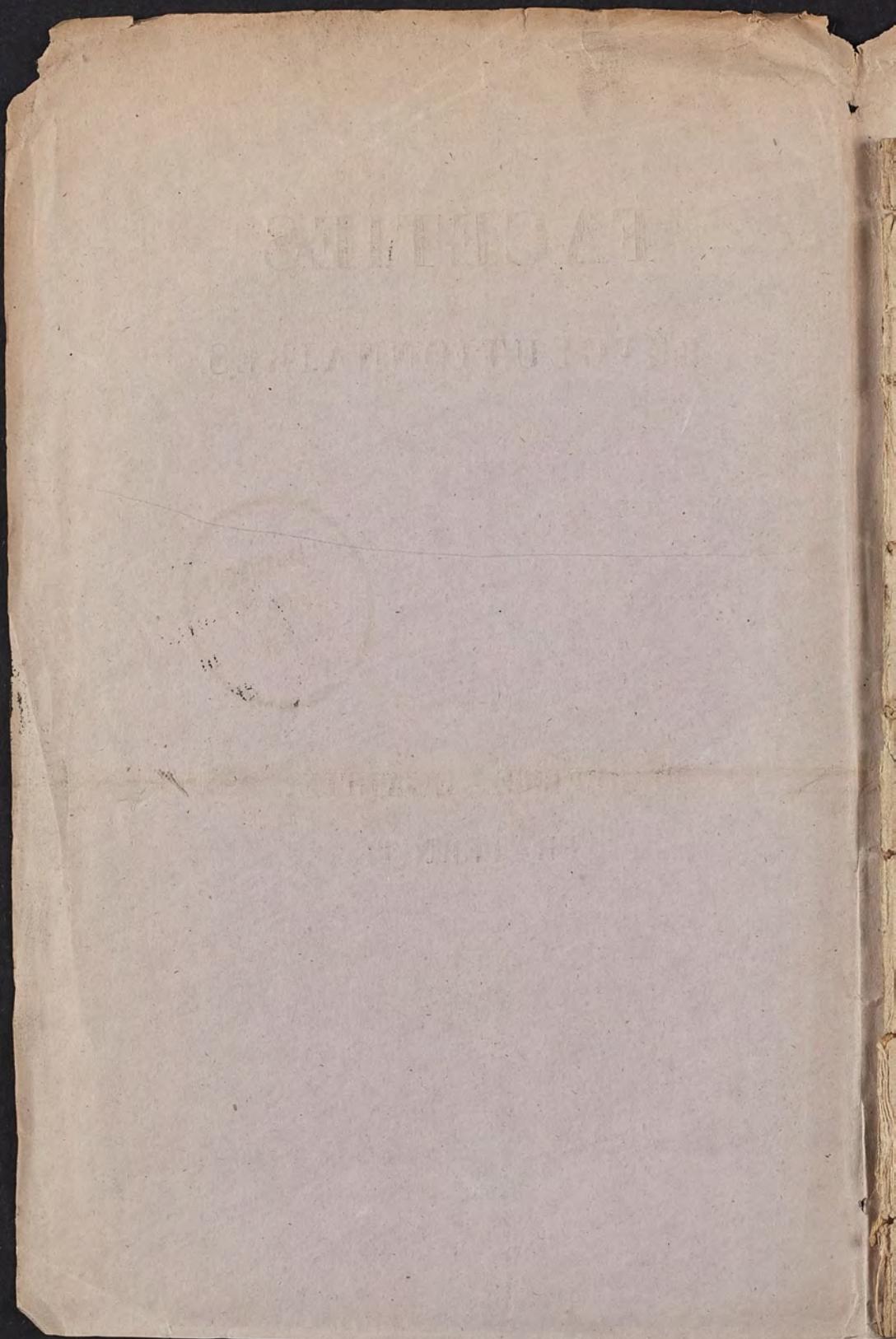
RÉVOLUTIONNAIRES.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

ou





CONFÉSSION GÉNÉRALE

DE FEU

HONORÉ - GABRIEL RIQUETTI,

CI - DEVANT

COMTE DE MIRABEAU,

*De son vivant très-infidèle mandataire du Tiers-Etat de la
Sénéchaussée d'Aix, Membre du Département de
Paris, &c. . .*

A SON FÉAL AMI ET DIGNE COLLEGUE
TALLEYRAND, ci - devant Evêque d'Autun
SUIVIE D'UNE LETTRE DE
A MADAME LEJAY.

A son devoir il faut enfin se rendre:
Toute ma vie j'ai hanté les vauriens.

LA PUCELLE, Chant V.



De l'Imprimerie des Mécontents.

9 Avril 1791.



СЕВЕРСКИЙ ГУДОВИЧ

САДОВЫЙ

СИДОРЧУК

CONFÉSSION

GENÉRALE

DE FEU

HONORÉ-GABRIEL RIQUETTI;

CI - DEVANT

COMTE DE MIRABEAU:

PRIERE AVANT LA CONFÉSSION:

JE me prosterne en tremblant devant le Tribunal d'un Dieu que j'ai toujours méconnu , dont j'ai dépouillé les ministres , détruit le culte et renversé les autels ; la conscience bourelée par quarante années de crimes , et le cœur en proie au désespoir de quitter la vie au moment où j'allais jouir de ma gloire et du fruit de mes travaux , puis-je espérer qu'un aveu sincère de mes fautes , que la protestation de mon repentir et de mes remords , obtien-

dront quelqu'adoucissement à l'arrêt fatal
dont je suis menacé ; oserai-je enfin im-
plore la clémence d'un juge à qui je n'ai
pu en imposer comme aux hommes , en
couvrant les actions les plus noires du
masque de l'hypocrisie. Hélas ! mon dieu ,
il ne me reste plus qu'un moyen d'appaiser
votre colere , en demandant grace au moins
pour les deux dernières années de ma vie .
Vous le savez , vous lisez dans nos plus
secretes pensées , j'ai fait beaucoup de
mal , sans doute : j'ai employé toutes mes
forces pour bouleverser ma Patrie , pour
y allumer l'incendie , et exciter un peuple
aveugle au carnage ; pour convertir enfin
votre église en un monceau de ruines où l'on
n'apperçoit plus que quelques animaux
immondes ; Mais jugez mon cœur , il n'est
coupable que de foiblesse ; j'ai tout sa-
crifié à l'intérêt , un peu plus d'argent et
j'étois vertueux ; j'étois le plus ferme ap-
pui du trône et de la religion. Méprisé de
la noblesse et du clergé , ils ont dédaignés
d'employer avec moi des moyens de sé-
duction ; mais le troisième ordre a jugé ,

sans m'estimer davantage, que j'étois nécessaire à l'exécution de ses projets. Secondé par un prince de son parti, j'ai été séduit sans peine, et des monceaux d'or ont payés mes attentats. Ce début m'a fait croire que j'étois un homme important, et j'ai osé former de hardis desseins ; mais, mon Dieu, celui qui ordonne le crime, n'est-il pas aussi coupable que celui qui le commet, et votre première victime supportera-t-elle seule le poids de votre vengeance. Cet ordre prématuré qui m'enlève au milieu de ma carrière, me fait frémir sur les châtiments qui me sont réservés : je les attends, et je me résigne à votre volonté suprême ; ainsi soit-il.

J'ai besoin, Monsieur, que vous accordez au récit de mes fautes la plus grande attention. Il sera long, et leur genre sera nouveau pour vous. Je vous demanderai aussi de l'indulgence sur leur énumération ; malgré la bonté de ma mémoire, il me seroit impossible d'y mettre de l'exactitude ; j'y mettrai seulement de l'ordre,

en les prenant depuis mon enfance jusqu'à ce moment.

Filou, insolent, poltron avec mes camarades, indocile, hypocrite, flateur auprès de mes parents et de mes maîtres ; j'avais tous les vices de l'enfance, sans en avoir aucune des qualités. Les leçons d'un père vertueux, contrariaient mes inclinations, et ma vanité souffroit d'jà des comparaisons qu'on faisait entre lui et moi. Je conçus sans répugnance, j'exécutai sans horreur l'abominable projet de lui préparer un poison ; je fus découvert, et la mort ne fut pas à l'instant la punition de ce parjide, la clémence de mon père la borna à une prison de quinze mois au Château de la Geole ; cette peine était douce et devait me corriger, elle ne fit qu'augmenter le désir de me venger. J'avençais en âge, les années devaient amener la réflexion et le repentir ; elles ne fesaient que fortifier mes penchans pour le crime, et on a dit avec raison que j'étais à dix ans ce que j'ai été toute ma vie ; mes coups dessai furent des coups de maîtres. Cependant je sus

cacher mes projets sous le masque de l'hypocrisie ; des lettres supplantes et pleine d'un repentir apparent , obtinrent ma grace. Elle fut accordée aux prières et aux larmes de ma mère ; je ne tardai pas à l'en récompenser.

Le premier usage que je fis de ma liberté fut d'écrire des libelles affreux contre mon père ; ils firent sur l'esprit de ma mère l'impression que j'en attendais , en paraissant vouloir la détruire , j'aggravais ses torts , et je la flattais par de faux témoignages d'attachemens. Je parvins à la rendre ma complice , et je la forçai à attaquer mon père en séparation ; elle manquait de moyens , je lui en suggérai. Jusques-là elle avait été vertueuse ; Mon père eût résisté à ses premiers efforts ; je la rendis criminelle , en l'engageant à des dépenses qui dérangerent sa fortune , et en la plongeant par degré dans la plus affreuse débauche. Tous mes projets ont réussi ; mon père a consenti à la séparation ; ma mère a été forcée de se retirer au cou-

vent ; j'ai achevé de la ruiner ; et je l'ai abandonné.

J'ai fait dans ce tems deux ouvrages , où l'on reconnaissait aisément mon goût pour la débauche : **LE LIBERTIN DE QUALITÉ** et **RUBICON**. J'étais sans ressources , ils me produisirent un peu d'argent , mais trop peu pour fournir à mes dépenses ; je formai alors de plus vastes projets , et songeai d'abord à me procurer un établissement avantageux , que mon nom et la réputation de mon pere devaient faciliter ; je fis à cet effet un voyage en Provence.

MARIE-EMILIE DE COVET , fille du Marquis de **MARIGNAGE** , riche et sans expérience , fixa d'abord mon attention ; je la séduisis sans peine , j'obtins la confiance de son pere , je l'épousai.

Ma femme ne tarda pas à me déplaire , et à éprouver de ma part les traitemens les plus durs. Son pere prit son parti contre moi : le mien reçut avec bonté l'expression de sa douleur. Il plaignit ma femme et la protégea ; je devins furieux , et je me serois livré à quelques moyens violens ,

si

si on ne m'eût prévenu en obtenant une ordre pour me faire enfermer au château d'If.

Pour me consoler de cette disgrâce, en attendant mieux, j'ai séduit, dans cette prison, la femme du cantinier; je lui ai donné une maladie que j'ai conservé, renouvelé et communiqué toute ma vie; je l'ai brouillé avec son mari, en lui persuadant qu'elle la tenoit de lui; j'ai gagné le chirurgien, éloigné le mari, volé la femme, et j'ai fini par la faire passer à des amis qui ont achevés de la perdre; j'ai battu le mari à son retour, et n'ayant plus rien à faire là, j'ai songé à mon élargissement; ma femme a eu la bonté de croire à mes protestations, elle-même l'a sollicité et obtenu.

Tous les moyens mis en usage pour dissiper son bien, furent les premiers témoignages de ma reconnaissance. Je cherchai vainement à la brouiller avec son pere, et à déranger aussi sa fortune: il me connoissoit, il n'y eut pas moyen de ruser avec lui; sa résistance me rebuva et me fit lâcher prise;

Il fallut chercher fortune ailleurs ; ce fut à Besançon que je portai mes exploits. La femme du président MOUNIER , me parut d'espèce à exercer mes talens , elle étoit belle , sensible et vaine ; mes assiduités devoient la flatter. Son mari étoit riche et confiant , il mordit sans peine à l'hameçon. La séduire , la déterminer à voler son mari , fuir avec elle , toutes ces espiégleries , avec lesquelles j'étais familiarisé , ne furent pour moi qu'un jeu ; mais M. Mounier prit mal la plaisanterie ; il rendit plainte , nous fit décréter et fit suivre le ravisseur et sa proie ; on nous joignit un peu trop tard pour que je songeai à faire résistance ; l'argent était dépensé , et j'étais las de ma jouissance ; je crus plus prudent de me cacher et de livrer la victime ; je continuai ma route en Holande , la conscience aussi légere que la bourse , où il m'amusa beaucoup d'apprendre quelques tems après , que le parlement de Besançon m'avait fait mon procès dans les formes , et que j'y avois été décollé en effigie. Cependant ma famille n'avait pas pris la chose aussi gaiment que moi ; elle fit des

démarches inouies pour obtenir une évocation du garde des Sceaux ; l'espoir de rentrer en grâce auprès de ma famille , me fit consentir à me rendre , pour la forme , dans les prisons de Pontarlier. Le Marquis du Saillant , mon parent , vint m'y visiter ; il m'aida de ses conseils et de sa bourse ; mais il me falloit de la dissipation dans cette retraite , je ne pouvois en trouver là qu'en écrivant des libelles ; j'en fis contre le Parlement de Besançon , contre le Garde-des-Sceaux mon protecteur , contre mon Pere , contre le Marquis du Saillant enfin , mon ami et mon bienfaiteur.

En sortant de là , j'ai été demander du service en Corse ; mon pere fut encore obligé d'obtenir une lettre de cachet , pour me faire revenir en france et me sauver d'un tres mauvais pas , où je m'étois fouré :

Cependant , je ne rentrai pas dans la maison paternelle. Ma mere était ruinée ; je ne pouvais trouver de ressource auprès d'elle , pour me venger de ce déficit , qui était mon ouvrage , je fis encore un

libelle contre elle, dans lequel j'achevai
de la déshonorer.

Je partis peu après pour Londres, avec
un secrétaire nommé HARDY, à qui j'em-
pruntai six louis que je ne lui ai jamais
rendu, et avec AGNES NERAT, alors ma
maîtresse en titre, que je baptisai VAN-
HAREN, Comtesse de Mirabeau. Il fallait
vivre, et montrer un certain extérieur d'ai-
sance, qui soutient l'effronterie, et on
impose aux sots. J'écrivis encore; la divi-
sion qui régnait entre l'Angletaire et les
Provinces-Unies, me fournit le projet d'un
ouvrage, que j'intitulai: CONSIDERATION SUR
L'ORDRE DE CINCINATUS.

NERAT m'étoit nécessaire, elle avait
quelques amateurs dont je tirais parti; mais
je pouvais me passer de mon secrétaire
que je ne pouvais plus nourrir; il eut la
gaucherie de reclamer trente louis que je
lui devais; je m'en débarassai, en l'accu-
sant de vol devant le Jury. Peu s'en fallut
qu'il n'en fût convaincu, et je finis par af-
firmer que je l'avais payé.

Je végétais à Londres; je voulus revo-
rir à Paris accompagné de la fidelle Nérat.

Je continuai à calomnier, ce métier me produisit peu; j'y réunis quelques tours de gibier qui faillirent encore à me brouiller avec justice; je partis pour Bruxelles après avoir fait faire à ma mère pour cinq mille francs de lettres de change que je négociai; à l'échéance elle fut mise en prison faute de paiement; je m'y étais attendu.

Je ne trouvais rien de mieux à Bruxelles qu'un jeune avocat de qui je gagnai la confiance, il me fournissait des mandats sur l'administrateur d'une habitation qu'il avoit à la Martinique, un ami me les négociait à Paris.

De retour en cette ville, qui était mon point de ralliement, où l'ambition me ramenoit toujours, et où je trouvois plus qu'ailleurs de quoi exercer mon industrie, J'écrivis quelques ouvrages politiques; je fis le TRIUMVIRAT, dont je sus tirer de l'argent, en vendant l'édition entière au colporteur LAMARRE, et en en faisant faire une seconde que je vendis chez moi à un prix modique.

L'espoir de devenir un homme important, et surtout l'ambition d'être employé

dans quelque ambassade, me faisait désirer de connoître les cours de l'Europe ; je voulus aller en Prusse ; mais mes finances étoient foibles, et la Nérat qui commençoit à se faner, n'étoit plus propre à faire ressource ; je déterminai la MARQUISE DE FLEURY, à faire avec moi ce voyage, et je laissai Nérat dans la misère. La Marquise étoit encore assez jeune, fraîche et intrigante, et cependant elle ne me produisit rien. Je la mis en circulation aussi-tôt que je fus arrivé à Berlin. On la dédaigna, elle fut nulle pour moi. Je revins à Paris, où, pour me venger, je fis l'HISTOIRE SECRÈTE DE LA COUR DE BERLIN, à qui le Parlement accorda l'honneur de la brûlure. J'avois acheté à Berlin, et payé avec des billets de complaisance du Libraire LEJAY fils, l'HISTOIRE DE LA MONARCHIE PRUSSIENNE. Je la brocantai, et je me mis en fonds. L'ouvrage de M. Necker, relatif à la prochaine assemblée des états-généraux, intitulé : RESULTAT DU CONSEIL, me fournit encore matière à écrire ; mais ce qui m'occupoit plus sérieusement, c'étoit le projet d'être nommé aux états.

J'avois fait à mon retour d'Hollande la connoissance de Lejay fils , à qui j'avois vendu quelques manuscrits ; quoiqu'il m'eût pris sur le fait la premiere fois que sa femme m'accorda ses faveurs , nous lui persuadames cependant sans peine que ma protection pouvoit faire sa fortune ; c'étoit pour moi une maison excellente ; J'y trouvois mon couvert , de l'argent et le reste ; Lejay étoit bête et confiant , il consentit à partager avec moi tout ce qu'il avoit , mais j'ai passé un peu nos conventions , j'ai tout pris. C'étoit à Aix ou à Marseille que j'avois le projet d'intriguer pour être nommé Représentant ; je comptais peu sur la noblesse qui savoit me juger , mais sur le tiers-état dont il étoit facile d'acheter les suffrages ; j'emmenai Lejay avec moi , et j'en fis mon caissier.

Ce que j'avois prévu de l'accueil de la noblesse m'arriva , je fus reçu dans l'assemblée avec fiéreté et mépris ; j'insistai , on délibéra qu'on cesseroit de s'assembler si je me présentais encore ; je jurai de m'en venger , et cet affront , tout mérité qu'il étoit , a décidé du sort de la France ; la

séduction pouvoit seul me le faire oublier, on a dédaigné d'employer ce moyen ; vous savez ce qui en est résulté ; si la noblesse de Provence, sacrifiant l'opinion qu'elle avoit de moi à ses intérêts, m'eût nommé son représentant, que d'obligations lui auroit eu les François ! Que de malheurs elle eût prévenue.

À force d'intrigue, de cabale et d'argent je suis bientôt parvenu à me faire un parti puissant par le nombre, dans le tiers-état : la vanité du peuple étoit flatté de ce qu'un homme de ma qualité vouloit bien descendre jusqu'à lui. Je fesais répandre par mes émissaires qu'il seroit important pour l'intérêt du tiers-état d'avoir aux états-généraux un protecteur tel que moi ; mon parti grossissoit tous les jours et je commençai à ne plus craindre mes ennemis. D'autres agens intriguoyent à Paris pour retarder ou adoucir l'arrêt que le Parlement étoit prêt à rendre contre moi pour L'HISTOIRE SECRÈTE DE LA COUR DE BERLIN, ce qui eût mis une entrave à ma nomination. Enfin je triomphai, et les cohortes en veste, armées et menaçantes forcerent ma nomination.

De retour à Paris, je voulus faire quelque chose qui me distinguât, en attendant la division que je fomenterois entre la Noblesse et le Clergé, et le Tiers-État. Le discours d'ouverture des États, prononcé par M. Necker, fournit une ample carrière à ma vengeance et à mon ambition. J'écrivis, je critiquai, et les abonnés vinrent en foule. Le Jay avoit reçu en peu de tems soixante mille francs, dont je m'étois emparé. Le Chancelier se réunit à M. Necker pour défendre mon journal; il fut suspendu. Les reclamations des abonnés vinrent de toutes parts, je les éludai. Quand j'eus fait prononcer un décret sur la liberté de la Presse, je le continuai sous le titre de *Courier de Provence*. Le Jay le fesoit imprimer. Il avoit fondé sur cette entreprise l'espoir de sa fortune; elle a achevé de le ruiner; cela devoit être, il en payoit les frais, j'en retirois le produit.

Je ne dirai rien de tout ce qui a rapport à moi dans la suite de la révolution, c'est-à-dire, de tout ce qui est connu de toute la France; mais je dois dire tout ce qui est ignoré du plus grand nombre, et lever enfin le masque du faux patriotisme et d'un zèle apparent pour le bien général, pour faire connoître la vérité de mes motifs, les ressorts étonnans que j'ai

fait mouvoir , et les moyens affreux que j'ai employé pour assouvir mon intérêt et parvenir au but où mon ambition me fesoit aspirer ; j'aidû , en formant de tels projets , m'assurer des complices ; je ne les nommerai pas , ils sont connus ; le soin de mon salut l'emporte sur la crainte de les exposer à la malédiction & à la vengeance du peuple. Je desire seulement qu'ils aient le tems de se repentir avant de subir le châtiment qu'ils méritent.

Français ! Parisiens , surtout ! cessez de vous en imposer sur le prétendu zèle de vos députés ; que votre aveuglement , que votre enthousiasme ne vous fasse pas voir dans le côté gauche de votre assemblée de ces hommes rares qui sacrifient leur intérêt particulier au bonheur du peuple. Depuis la décadence de Rome il n'existe plus de ces héros. On les citoit même alors. Réunis , nous avons l'apparence du courage et de la vertu , il faut persuader. Seuls , d'autres sentimens nous agitent , la jalouse et la méfiance ; ils dérivent de nos motifs communs ; l'envie de nous enrichir , et le desir d'obtenir les premières places ; voyez ces économistes dés interessés occupés nuit et jours à rétablir l'équilibre et légalité dans les fortunes , ils se sont réunis quatre dans une cariole pour venir aux états , ils sont descendus dans des hôtels garnis qu'ils payaient avec peine à présent

nous avons des maisons montées, des voitures, des maîtresses, des secrétaires, des laquais; nous nous fesons nommer aux premières places des Départemens; nous achetons des biens nationaux. Vils et rampans avant notre gloire usurpée, nous flattions le peuple pour obtenir son suffrage; aujourd'hui, inaccessibles, insolens dans la prospérité, nous écartons de nous les malheureux qui nous ont faits ce que nous sommes, et que nous avons déponillés. D'où viennent tous ces changemens? D'où viennent ces fortunes? On vous l'a déjà dit; mais vous appellez ennemis de la liberté, ceux qui veulent vous prouver qu'on vous enchaîne. C'est du produit de la vente des décrets, et des sommes immenses versées entre nos mains pour exiter et soudoyer les factieux; le décret sur le *Veto* a été payé 300,000 l.

Nous avons partagé 600,000 liv. pour le décret sur la liberté du tabac.

La confirmation du pacte fédératif avec l'Espagne nous a produit 800,000 livres.

La création des 400,000,000 d'assignats a coûté à la finance, 18,000,000 livres, qui ont été déposées chez un Notaire; je m'étais fait donner provisoirement 45000 l. à compte; mais j'ai trouvé moyen de persuader que ce n'était pas un avance, mais un supplément.

Les administrateurs de la caisse d'escompte , prets à faire banqueroute , ont payé un million le décret qui faisait garantir la dette par la nation & par le Roi.

On ajoute enfin que l'insinuant Barnave a reçu des sommes immenses des Protestans pour assurer leur civisme mais pardonnez ; l'exces de ma douleur & de mes remords ne doit pas me porter à démasquer mes vils complices ; l'expiation est personnelle comme les fautes ; je n'ai levé qu'un coin du voile ; mais le tems n'est pas éloigné peut-être où la vérité le fera disparaître.

J'ai encore à vous parler de moi ; moins instruit de ce qui me reste à vous avouer , vous en seriez saisi d'horreur ; vous me ferez répéter les crimes inconcevables ; vous croiriez mon esprit aliéné par l'approche de la mort ; vous ne pourriez vous persuader enfin que des hommes , des Français aient pu former & tenter le projet de commettre un régicide ; vous les avez connu , ces projets , vous avez vu comme moi ces tigres altérés de sang massacrer au pied du trône les malheureuses victimes , qui , sans défenses , formoient de leur corps un rempart au tour de la famille royale. Vous les avez vu , vous vous êtes familiarisé comme moi avec ces abominables forfaits , eh bien vous en frémissez encore ; jugez de l'horreur qu'ils inspireront à nos descendants. Que ne puis-je hélas les ar-

facher de l'histoire ; & les effacer à jamais de la mémoire des hommes. Vous m'en épargnerez le détail ; il seroit affreux pour moi ; & mes forces épuisées se refusent à ce tableau. En vous rappelant que j'ai été le ressort secret de tous ces complots , & l'un des chefs de l'exécution e'est vous en dire assez , c'est assez mériter l'exécration des hommes & la vengeance dn ci el

Puissiez-vous , Monsieur , ainsi que tous ceux qui ont partagés mes derniers crimes , partager aussi mes remords ; puissiez-vous , s'il en est encore tems , employer les momens qui vous restent à réparer tout le mal que nous avons fait ; ce sont mes vœux bien sincères , & c'est sans doute le seul moyen qui vous reste pour apaiser la colere céleste , & éviter le sort qui m'est réservé.

Je vous déclare que , bien loin de vous donner cet aveu sous le secret de la confession , je desire que vous lui donnez toute la publicité possible , afin qu'il serve à éclairer le peuple & à faire trembler les méchans.

LETTER
DE RIQUETTI;
A Madame LE JAY.

“ Il faut nous séparer , Madame , et renoncer à tous ces vains projets de gloire et de fortune ; un gouffre affreux vient de s'ouvrir au milieu de ma carriere , une main in-

visible m'y entraîne et me laisse à peine le tems d'étouffer les veux inutiles qu'un peuple aveuglé forme autour de moi , et d'arrêter dans leur source les larmes si peu méritées qu'on se prépare à répandre sur ma tombe ; j'ai fait pour cela tout ce que je devais ; M. Talleyrand est dépositaire de mes secrets , de mes dernières volontés ; il m'a promis de les rendre publics ; je vous engage à le voir pour l'y déterminer dans le cas où il serait retenue par quelque considération ; mais si la crainte de se compromettre l'empêche de tenir sa parole , je vous prie au nom de la reconnaissance de vouloir bien y suppléer ; je vous envoie ci-joint à cet effet copie de ma confession générale ; pardon , Madame , vous y êtes nommée , mais vous avez fait époque dans ma vie , et je n'ai pu le taire . J'espere qu'en réfléchissant de bonne foy au sentiment qui vous attachoit à moi , vous ne rougirez pas de donner à mes aveux la publicité que je desire ; car , convenez-en , il y avoit dans notre commerce bien plus de vanité que d'amour , bien plus d'intérêt que de véritable affection . J'avais besoin du crédit et de la fortune de votre mari pour parvenir à mes fins ; je savais la supériorité que vous donnoient sur lui , votre esprit et vos talents ; je recherchai votre confiance et je l'obtins ; vous sûtes lui inspirer les sentiments que vous éprouviez , et il s'éngorgueillit de mes succès ; il les regardait comme son ouvrage parce qu'il me prêtait l'argent qui m'était nécessaire pour me faire un parti ; j'aurais pu sans doute reconnaître autrement ses services , j'aurais pu peut-être prolonger ces jours en calmant ses inquiétudes , sur le dérangement de ses affaires , mais il ne pouvait éviter la malheureuse influence de mon caractère ; il fallait que mes mœurs corrompues empoisonnassent l'existence de

tous ceux qui m'approchaient ; vous seule peut-être en eussiez été exempté si j'eusse encore vécu ; je me serais éloigné de vous sans doute , mais ma fortune m'eût donné les moyens de vous éviter des privations , et quoique séparée de moi vous eussiez toujours partagé ma gloire. Au reste vous saurez que je ne vous ai pas oublié dans mes dernières dispositions ; j'crois avoir payé vos bontés à peu près ce qu'elles vallent , je sais que vous regretterez moins en moi l'amant que l'homme en place ; ce titre exclu les sensations délicieuses qu'on trouve dans les bras d'un autre ; je vous engagerai seulement à être plus prudente dans votre choix , et à ne plus vous exposer aux plaisanteries des oisifs et des indiscrets du Palais-Royal.

Adieu , Madame , si j'ai encore quelques instans à vivre , écrivez-moi un mot , et donnez-moi la consolation de me promettre que vous exécuterez mes dernières volontés ; je connois les Parisiens , je les vois disposés à prolonger après ma mort leur délice et leur honte ; on prodigera à mes cendres les honneurs dûs à un grand homme ; on me fera de superbes funérailles ; les couronnes civiques et tous les attributs du patriotisme n'y seront pas oubliés ; on érigera des monumens à ma gloire ; on voudra enfin conserver à la postérité la mémoire d'un monstre qui devait périr sur un échafaud ; prouvez-moi que vous étiez mon amie , brisez ces monumens , étouffez ces cris de douleurs , arrachez cette couronne civique que je ne mérite pas , montrez au peuple cette énumération de mes crimes , et forcez-le à dire , il n'a fait qu'une chose pour notre bonheur , il est mort.

